Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-072_05_2026-DE

Bordereau de signature

072_072 Marché modernisation voirie domaine rural

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	27/05/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	01/06/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 22 mai 2026 à 14:45 au 22 mai 2029 à 14:45.
Frédérique MINSSIEUX	01/06/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-072_05_2026-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	28	29

Vote
A l'unanimité
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria, DIVET Chrystèle LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, VENET Clément,

Absent(s) ayant donné procuration : DAVID Emilie à Mme FERRIER Marie-Josèphe,
Absent(s) : MAUNY Odile, Mme GÉRARD Marie, MM : CHEVÉ Pierre-Henri SAULNIER Thomas,

A été nommé(e) secrétaire : Mme DIVET Chrystèle

2026_072 – Autorisation de lancement d'un marché de travaux concernant le lot 1 du marché de modernisation de la voirie

La commune a conclu en 2025 un marché à bons de commandes annuels pour la réalisation des travaux de voirie. Ce marché comporte un lot « secteur rural », dont est titulaire l'entreprise Colas » et un lot « secteur urbain » dont est titulaire l'entreprise « Eiffage ».
La conjoncture économique défavorable aux entreprises de la construction, ainsi que plusieurs défauts constatés lors de la campagne de travaux de 2025 ont amené la commune à résilier le marché correspondant au lot 1. Il est donc nécessaire de relancer une procédure concernant ce lot.
Le marché résilié prévoyait un seuil de commande minimum de 80 000 € HT par an, et un seuil maximum de 240 000 € HT maximum par an. Il est proposé de conclure un marché d'une durée d'un an reconductible 3 fois. Le mode de révision des prix sera modifié : c'est l'index du mois précédent le bon de commande qui sera retenu. Une possibilité de commande en matière d'eaux pluviales (réseau, regards, grilles…) sera par ailleurs ajoutée dans le bordereau de prix.

DÉLIBERATION

Sur rapport de M. Voland,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité :

- D'approuver le lancement d'une procédure de marché public pour les travaux portant sur la modernisation de la voirie (secteur « rural ») pour une durée de 1 an reconductible 3 fois.
- D'autoriser le maire à attribuer et à signer le marché de travaux à venir dans la limite de 240 000 HT maximum annuellement, soit 960 000 € HT sur la durée du marché.

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 01/06/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-072_05_2026-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN